

F2 Gestion

Un management professionnel est la clé de voûte de toute entreprise. C'est aussi le cas pour un parc naturel régional. Il met en place les conditions nécessaires à la bonne réalisation de l'ensemble des prestations. Organiser et garantir les processus décisionnels grâce au bon fonctionnement des organes de décision stratégiques (comité exécutif et conseil consultatif), assurer la qualité des projets, mobiliser les compétences nécessaires à leur aboutissement, disposer d'outils de conduite performants et de moyens financiers adaptés aux tâches dévolues au Parc.

DESCRIPTIF

Ce projet consiste à organiser et garantir les processus de décision par le bon fonctionnement des organes stratégiques (comité et conseil consultatif), à assurer la qualité des projets menés par un management approprié, une coordination et la mobilisation des compétences nécessaires, à disposer des outils de conduite performants et des conditions matérielles idoines.

Contribution aux effets du Parc mentionnés dans sa Charte

F.b Organiser les connaissances acquises pour une gestion efficiente.

- L'équipe du Parc possède les compétences et les moyens nécessaires
- Les organisations du territoire peuvent se faire entendre et s'appuyer sur le Parc pour accomplir leurs missions respectives.

Importance du projet pour le Parc

Le management professionnel est la clé de voûte pour tout le projet de Parc. Il met en place les conditions pour la bonne réalisation des projets.

Lien avec d'autres projets

Le management est indispensable et en lien avec tous les projets du Parc

ETAT DU PROJET

Le Parc s'est doté, depuis 2002, d'une organisation de management de projet Regio+. Depuis cette date, l'organisation bénéficie d'une capitalisation d'expérience grâce à une forte stabilité du personnel comme de la direction stratégique (même président et même directeur depuis 2002). L'équipe est passée progressivement d'une personne en 2002 à 13,1 équivalents plein temps en août 2023, auxquels il faut rajouter des stagiaires, civilistes et mandataires réguliers comme les guides et animateurs effectuant les animations de terrain, ainsi que les bureaux d'études.

Au vu de l'agrandissement de l'équipe de collaboratrices et collaborateurs, le management du Parc s'est structuré avec la mise en place d'une équipe de direction représentant les 6 pôles d'activités du Parc. Ce plénum se réunit une fois par semaine. La coordination opérationnelle est assurée par 4 séances annuelles réunissant l'équipe



F. Partenariats & Gestion

Une organisation efficace intégrée à la région

dans son entier ainsi que par des rencontres régulières au sein et entre les pôles d'activités du Parc.

Les permanents de l'équipe prennent part à des formations continues ou à des séminaires ciblés. Les collaborateurs participent régulièrement aux divers réseaux professionnels (éducation, paysage, nature, produits régionaux, développement régional, communication, etc.), notamment aux échanges d'expérience organisés régulièrement par le Réseau des parcs suisses.

Un règlement du personnel réactualisé par rapport aux enjeux actuels est en préparation (état juin 2023).

La gouvernance du Parc a été restructurée dans le cadre de la nouvelle Charte 2022-2031. Le comité a été réduit de 21 membres à 9 membres dans un souci d'efficacité. Ces 9 membres constituent le comité exécutif. En parallèle, un conseil consultatif large, avec 43 membres (état août 2023), permet à toutes les communes et aux principales associations qui le souhaitent d'être directement impliquées dans la gouvernance du Parc. Les services cantonaux concernés ainsi que le directeur du Parc du Doubs en sont des invités permanents.

La présidence du Parc est la même depuis 2002. Le tournus des membres du Comité se fait de manière progressive. Ces éléments permettent de maintenir un capital confiance avec les communes et les organisations régionales.

D'un point de vue logistique, le Parc loue des bureaux spécialement construits par la commune de Saint-Imier. Ils ont été agrandis fin 2012 pour proposer des conditions de travail adaptées au nombre de collaborateurs. Ils devront être agrandis dès que possible, le nombre de postes de travail à disposition étant inférieur au nombre de collaborateurs. Des discussions avec la commune de Saint-Imier sont en cours.

Le Parc dispose depuis 2013 d'une infrastructure informatique (serveur virtualisé) facilitant l'accès aux documents et à leur sauvegarde. Le Parc utilise au quotidien des logiciels garantissant une gestion efficace (logiciel avec comptabilité analytique, gestion centralisée des adresses, gestion des photos, etc.). Tous les documents sont sauvegardés électroniquement pour faciliter l'accès notamment dans le cadre du télétravail. Des règles strictes de classement et de dénomination des fichiers sont suivies depuis 2016.

Un système de management intégré spécifique a été mis en place. Son équivalence avec le SMI des parcs suisses a été validée par le bureau Landplan en octobre 2019.



EFFETS SPÉCIFIQUES ATTENDUS POUR 2025-2028

Bonne coordination et dynamique de l'équipe opérationnelle du Parc pour le développement et la réalisation de projets pertinents, cohérents et complémentaires. Procédures de gestion bien établies et appliquées.

Les organes stratégiques du Parc réunissent des membres motivés et dynamiques qui peuvent effectuer des choix en connaissance de cause par des processus de décision maîtrisés et de bonnes informations fournies par l'équipe opérationnelle.

Prestations 2020-2024

F2.01 Garantie des processus de décision

Préparation et animation des séances du comité exécutif, du conseil consultatif et de l'assemblée générale, avec dédommagements y relatifs.

Il s'agit de consolider dans la durée la nouvelle gouvernance mis en place depuis janvier 2022.

F2.02 Management de l'équipe

Un des principaux défis d'une organisation qui promeut le développement durable est d'assurer un pilotage intégré – et donc plus complexe – des projets. Cela nécessite beaucoup de coordination, notamment :

- Une séance de direction hebdomadaire
- Une séance de coordination régulière interne à chaque thème thématique
- Des séances ponctuelles de coordination inter-projets, pour maintenir des approches intégrées sur les projets, par exemple sur les thématiques suivantes : nature au village, paysage, mobilité piétonne, mesures en faveur d'une espèce, gestion des visiteurs, accès aux sites en TP, etc.

Formation permanente (informelle dans l'équipe, avec les partenaires régionaux, les autres parcs et les organisations compétentes) ainsi que formelle (auprès d'institutions spécialisées).

F2.03 Gestion financière et administrative

Comptabilité (système intégré : comptabilité, facturation, salaires) avec traitement analytique.

Indicateurs opérationnels

F2.1 annuel : La tenue des séances de pilotage de l'association « Parc Chasseral » permet la participation active des forces de la région

F2.2 annuel : La coordination entre thèmes stratégiques est assurée par des séances opérationnelles régulières

F2.3 annuel : L'ensemble du personnel du Parc est capable de travailler en allemand

F2.4 annuel : Au moins deux formations continues opérationnelles pour les collaborateurs

F2.5 annuel : Le système intégré de qualité (SMI) propre au Parc Chasseral est continuellement actualisé



Comptabilité (système intégré : comptabilité, facturation, salaires) avec traitement analytique.

F2.6 annuel : Le Parc vérifie et documente l'équilibre cantonal entre moyens financiers et activités mises en œuvre

F2.04 Garantie des moyens matériels

Informatique, local, fournitures, etc.

Dès que cela est pertinent, le Parc mandate en priorité des entreprises d'insertion sociale pour le publipostage, pose de panneaux d'informations ou encore la réalisation de nichoirs.

Les locaux du Parc sont adaptés au nombre d'employés.

La digitalisation garantit le travail à distance pour toute l'équipe

Indicateurs pour la convention programme

Indicateurs globaux

F2.a annuel : Le conseil consultatif permet une participation active des forces vives de la région.

F2.b annuel : Le système de qualité (SMI) est utilisé et actualisé.

ORGANISATION DU PROJET

Direction du projet

- Fabien Vogelsperger directeur, 30% EPT
- Anne-Claire Gabus, responsable administrative, 65%
- Gaelle Paratte, secrétariat et comptabilité, 40%
- A recruter: secrétaire et comptabilité, 50%
- Equipe de direction (responsables des pôles): 80%

Au total, la gestion mobilise l'équivalent de 2.65 personnes.

Partenaires

- Conseils et échanges continus avec les chargés des parcs des Services cantonaux de Berne et de Neuchâtel
- Réseau des parcs suisses
- Fournisseurs de services régionaux

Intégration dans des outils / processus de planification plus larges

- Code des obligations
- Statuts
- Règlement d'organisation



CALENDRIER

Année de réalisation des prestations

Les prestations sont réalisées en continu

2025	2026	2027	2028

BUDGET ET FINANCEMENT

	2025	2026	2027	2028	Total
DEPENSES	550'000	550'000	550'000	550'000	2'200'000
F2.01 Processus de décision	85'000	85'000	85'000	85'000	340'000
F2.02 Management de l'équipe	140'000	140'000	140'000	140'000	560'000
F2.03 Gestion financière et administrative	173'000	173'000	173'000	173'000	692'000
F2.04 Moyen matériel	152'000	152'000	152'000	152'000	608'000
RESSOURCES FINANCIERES + CONTRIBUTIONS MATERIELLES	550'000	550'000	550'000	550'000	2'200'000
RESSOURCES FINANCIERES	545'000 99%	545'000 99%	545'000 99%	545'000 99%	2'180'000 99%
Confédération « parcs »	270'000 49% *	270'000 49%	270'000 49%	270'000 49%	1'080'000 49%
Confédération « autres »	0 0% *	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	103'000 19%	103'000 19%	103'000 19%	103'000 19%	412'000 19%
Canton BE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	52'000 9%	52'000 9%	52'000 9%	52'000 9%	208'000 9%
Cantons NE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	120'000 22%	120'000 22%	120'000 22%	120'000 22%	480'000 22%
Communes et membres	120'000	120'000	120'000	120'000	480'000
Soutiens affectés sur projet	0	0	0	0	0
Soutiens affectés sur projet à trouver	0	0	0	0	0
Financement par les bénéficiaires sûres	0	0	0	0	0
Financement par les bénéficiaires à trouver	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement sûres	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement à trouver	0	0	0	0	0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	5'000 1%	5'000 1%	5'000 1%	5'000 1%	20'000 1%
Prestations offertes par le Parc	0 0% *	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Prestations offertes par des tiers	5'000 1%	5'000 1%	5'000 1%	5'000 1%	20'000 1%